

PowdAir ne décollera jamais de Sion. Quatre députés réclament des comptes et évoquent une escroquerie



PAR DAVID VAQUIN

AVIATION Quatre députés réclament des comptes sur la compagnie aérienne PowdAir qui n'a jamais vu le jour. Ils estiment que de l'argent public injecté par la commune de Sion a été gaspillé.

De la poudre aux yeux. Pour de nombreux observateurs, voilà à quoi se résumait PowdAir, le projet de compagnie aérienne censée relier Sion à plusieurs aéroports européens, notamment au Royaume-Uni. L'histoire leur a donné raison puisque, à quelques heures de son lancement, la société a annoncé devoir retarder ses activités d'une année. Sauf que depuis, plus rien... Sa page Facebook est aux abonnés absents depuis l'hiver dernier.

Assez rapidement, Stéphane Riand, sur l'1Dex, avait soulevé plusieurs interrogations à charge contre les personnes impliquées dans ce projet. Celles-ci ont été reprises par quatre députés haut-valaisans de l'Alliance de gauche (AdG) qui réclament des comptes. Ils ont déposé une interpellation pour la prochaine session du Grand Conseil. « J'ai parfois l'impression que dans ce canton, on est très léger avec l'argent du contribuable. Quand on voit ce qui se passe ailleurs dans le monde de l'aviation avec le récent grounding de Skywork, j'ai de la peine à comprendre comment de l'argent public a pu être investi dans ce projet », déplore Doris Schmidhalter-Näfen, première cosignataire de l'interpellation.

Enquête pour escroquerie ?

En plus d'exiger des comptes, les parlementaires vont jusqu'à évoquer l'ouverture d'une enquête préliminaire pour escroquerie si la réponse à ces deux questions est positive : est-il exact que PowdAir n'aurait jamais disposé du moindre avion pas plus que du certificat AOC indispensable à l'exploitation d'une compagnie aérienne ?

Aucune demande de certificat

Concernant le certificat indispensable pour opérer en Suisse, l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) confirme que PowdAir ne l'a jamais eu. Normal puisqu'ils ne l'ont jamais demandé. « Nous n'avons jamais reçu de demande concrète de leur part pour l'obtenir. C'est peut-être lié à leur modèle d'affaires, s'ils souhaitaient s'appuyer sur une compagnie pour opérer les vols et se contenter de faire les voyagistes », détaille Antonello Laveglia, porte-parole de l'OFAC. Cette compagnie, c'était le danois BackBone Aviation. Une compagnie qui a dû cesser ses activités soudainement, notamment parce que PowdAir a annulé au dernier moment ses engagements.

Procédure de recouvrement en cours

Interrogé sur ces accusations, Philippe Varone, président de Sion, se montre serein : « Je n'étais pas au courant de cette démarche mais tout le monde a le droit de poser des questions. » Le chef de l'exécutif sédunois insiste sur un point : « Nous avons engagé 175 000 francs dans le projet PowdAir. Ce montant provient du budget communication et marketing de l'aéroport. La convention stipulait que si PowdAir ne parvenait pas à mener son projet à bien, la moitié de la somme devait être restituée. » Pour l'heure, PowdAir n'a pas donné signe de vie et une procédure de recouvrement est en cours. « D'autres démarches seront activées sans nouvelles de leur part. »

Des éléments positifs malgré l'échec

Dans leur interpellation, les membres de l'AdG demandent aussi que le Ministère public vérifie si des organes de la Ville de Sion n'ont pas commis un délit de gestion déloyale. Philippe Varone balaie ces accusations qui sont « sans fondement ». Il réplique : « La collaboration avec PowdAir a permis la mise sur pied en Grande-Bretagne de plusieurs actions de communication conjointes entre l'aéroport et des stations valaisannes. Ces événements ont profité au secteur des jets privés. Dix fois plus de formations des pilotes à l'atterrissage ont été réalisées ces derniers mois. PowdAir était une erreur de casting. La leçon à en tirer c'est qu'il faut être extrêmement vigilant dans le choix de nos partenaires. Aujourd'hui, nous travaillons avec des acteurs bien établis, comme Swiss et Buchard Voyages. »

Un duo qui n'en était pas à son premier coup

Une ligne de ferries, un réseau d'enseignes pour récupérer des colis, une compagnie de sécurité pour protéger des pirates somaliens et la « compagnie aérienne » PowdAir. Tous ces projets ont capoté soudainement. Au point que les agents de sécurité ont dû se débrouiller pour rentrer en Grande-Bretagne par leurs propres moyens.

Derrière ces entreprises, on retrouve presque toujours le même couple. Monsieur est aux commandes tandis que Madame assure le marketing. C'était le cas pour PowdAir. Interrogée sur ces étranges pratiques, la responsable marketing avait expliqué en fin d'année passée qu'il n'y avait aucun lien entre les projets et que c'était les lois du marché qui avaient conduit aux échecs successifs. Un avis pas vraiment partagé par les employés licenciés au dernier moment où les clients qui avaient acheté des billets...